

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 36 (1948)

**Heft:** 749

**Artikel:** Votations cantonales neuchâteloises : 18-14 mars 1948 : vote communal féminin

**Autor:** A.W.G.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-266522>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

J. A.

20 MARS 1948 — GENEVE

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 749

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Compte de Chèques postaux I. 943

## FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

## RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

## ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## ABONNEMENTS

SUISSE 1 an . . . . .	Fr. 6.—
6 mois . . . . .	3.50
ETRANGER . . . . .	8.—
Le numéro . . . . .	0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date	

La liberté pour les partisans du gouvernement, pour les membres du parti — si nombreux soient-ils, ce n'est pas la liberté. La liberté, c'est toujours celle de ceux qui pensent autrement...

Rosa LUXEMBOURG  
(cit. „Die Frau“, mars 1948).

Prochain numéro, 10 avril 1948

En raison des jours fériés de Pâques, notre journal ne pourra paraître le 3<sup>er</sup> avril.

Votations cantonales neuchâteloises

18-14 mars 1948

## Vote communal féminin

7316 citoyens contre 14584 ont bien voulu, samedi et dimanche, accorder aux femmes leurs droits de citoyennes. En 1941 ils étaient 5589 contre 17068 et 5436 contre 12017 en 1919. Il y a donc progression constante avec un écart de 1767 voix en notre faveur depuis 1941. A ce train là, encore deux ou trois votations et nous y serons !

Le soir même du 14 mars, le Comité d'action de Défense du Suffrage féminin, composé de femmes et d'hommes, dont d'éminents juristes et des professeurs, décidait de rester constitué, et jetait les bases de son activité future : séances d'information dans des cercles restreints d'hommes et de femmes, nominations de femmes plus nombreuses dans les commissions communales et cantonales : écoles, orphelinats, hôpitaux, tribunaux de Prud'hommes, commissions financières (puisque les femmes alimentent les caisses de l'Etat) ; lutte contre l'instinct de domination chez l'homme et chez la femme la crainte de déplaire au conjoint et au mari éventuel.

La campagne fut courte. Elle débute, le 3 mars, par l'envoi, dans tous les ménages du canton, de la première de nos 2 feuilles spéciales de propagande, reçue par tous les abonnés du « Mouvement ». Elle reproduisait notre affiche, rappelant la descente des républicains sur le cheffieu et la conquête du suffrage masculin, précurseur du vote universel escompté pour 1948.

Une nouveauté dans le comité de patronage : il groupait 129 personnes, dont deux conseillers d'Etat. Mari et femme ont souvent signé ensemble les proclamations. La deuxième feuille, joliment illustrée, paraissait la semaine suivante, avec slogans et déclarations. Pendant la dernière semaine, ce fut dans tous les journaux du canton un duel à coup de plume. « Le vote des femmes n'a rien changé à la politique, Mme Roosevelt l'a dit » écrivent les adversaires, nous répondons par une immense annonce d'un quart de page : « L'opinion de Mme Roosevelt a été tronquée » et nous donnons la citation complète.

En dernière heure une très grande annonce informe le public que « le féminisme a tué la vie de famille en Suède ». On ne dit pas naturellement que la Suisse est

un des pays où les divorces sont le plus nombreux...

L'affiche du comité antisuffragiste n'eut pas l'heure de plaire au public, qui s'amusait à la gribouiller et à la surcharger, pour répondre à la question : « Qui est maman ? » Un pauvre diable d'homme y est affalé devant son assiette lamentablement vide, avec ses deux grosses.

Notre comité répond par une jolie annexe-vignette, où la maman, souriante, apporte de la cuisine, la soupière fumante. Malgré l'usine, malgré les « ménages » qu'elle fait ailleurs, le rôti n'est pas pas.

Les conférences eurent un grand succès ; celle de la Chaux-de-Fonds fut même annoncée par autos et haut-parleurs. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

En annonçant les résultats, la « Feuille d'Avis » (comme par hasard) se trompe et nous attribue, en gros caractères, les résultats

tats du « sucre », plus mauvais que les nôtres. Dans les commentaires, elle qui se dit neutre, est nettement discouerboeuf et dépourvue de bonne foi.

Notre avance est incontestable. L'argument des étrangers, qui chez nous votent sur le terrain communal, a certainement porté. Mais le sol helvétique est dur à labourer. Malgré la générosité de nos partisans qui nous a permis de faire une campagne intensive, trop d'électeurs, mal informés, restent sur leurs positions déstées. La victoire ne sera pas gratuite, elle nous coûtera beaucoup d'efforts, efforts que nous sommes prêts à fournir.

Nos voisines, les Françaises, ont conquises leur émancipation politique dans des circonstances tragiques. Souhaitons à notre peuple de ne pas payer trop cher la maturité qui lui permettra d'appeler la femme suisse à collaborer avec lui dans l'administration de la cité. Clara Waldvogel.

## Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance

Dimanche soir, 29 février, M. le Conseiller fédéral Petitpierre a adressé au peuple suisse un appel urgent afin que chacun vienne en aide aux millions d'enfants qui, en Europe, sont menacés dans leur santé et dans leur vie, partout où règne la disette sinon la famine.

C'était, dans notre pays, l'ouverture de la vaste campagne qui, en mars et en avril, va s'efforcer d'atteindre tous nos concitoyens et concitoyennes. Cette campagne s'insère dans le plan mondial dont il a été question au siège des Nations Unies, à Genève, les 16, 17 et 18 février dernier.

Pour la première fois se réunissaient, en Europe une conférence régionale composée, d'une part, de 14 délégués représentant plusieurs gouvernements et de délégués représentant 47 organisations non-gouvernementales dont l'activité sera précise lors de l'action de secours qui commence. A noter que ces organisations n'ont pas été choisies parce qu'elles jouissent d'un statut consultatif, mais seulement en raison des buts qu'elles poursuivent.

L'idée de cette action en faveur de l'enfance avait été émise à l'Assemblée générale des Nations Unies, en décembre 1946. Le Conseil économique et social, en mars 1947, chargea le Secrétaire général des Nations Unies de lancer l'appel et de prendre contact avec les organisations privées. Le Secrétaire général est entré en relations avec 700 organisations qui prétendent leur appui.

Un comité international consultatif constitué, tint sa première séance en décembre 1947, à Lake-Success. Elle réunissait, outre les représentants des organisations non-gouvernementales de la catégorie « A », les délégués de 30 pays. La réunion de février, à Genève, permettait aux délégués régionaux de prendre connaissance du plan élaboré à Lake-Success et de discuter les modalités de la collecte envisagée, les plans de répartition des secours et les moyens d'établir le contact entre les comités nationaux qui se constituent dans chaque pays, et les organisations privées.

M. Ordung, le directeur de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance exposa tour à tour aux deux groupes de délégués, la nature de cette action et ses buts. Les Nations Unies avaient créé un « Fonds international de Secours à l'Enfance » (FISE). Ce fonds, organisme intergouvernemental, groupant les représentants de 26 gouvernements, tirait ses ressources de contributions gouvernementales, de contributions volontaires et de fonds rendus disponibles par l'UNRRA qui avait pris fin.

L'Appel, par contre, est une institution chargée de se procurer des ressources par voie de collectes ; il a trois buts principaux :

1. Aider financièrement le FISE qui

doit pourvoir aux besoins de 460 millions d'enfants affamés, dont 230 millions sont réellement menacés de mourir de faim.

2. Donner forme, direction et cohésion à une masse innombrable de personnes déseuses de secourir personnellement les enfants qui en ont besoin.

3. Développer l'entente et l'amitié internationales.

Les délégués gouvernementaux et les délégués privés, lors de leur séance mixte, entendirent M. Boreic du FISE parler des efforts considérables qui ont déjà été faits, mais c'est le problème du lait qui partout appelle une solution urgente.

M. Sidky, Gutte et Mc. Dougall, de l'Organisation mondiale de la santé, parlèrent de la mortalité infantile élevée, des retards que l'on constate dans la croissance, des progrès de la tuberculose, du rachitisme, de la syphilis pré-natale, malax que l'on pourra combatir par une alimentation plus riche. Toutes constatations qui prouvent combien l'Appel est urgent. C'est pourquoi les délégués décident de mettre tout en œuvre pour la réussite des collectes qui vont débuter. Le 29 février, est une date un peu prémature, mais le temps presse et l'on ne peut attendre que tous les comités nationaux soient prêts. On prévoit que les collectes seront terminées vers le 31 mai.

## En Suisse.

Répondant à l'Appel du Secrétaire des Nations Unies, a été fondée l'association « Aide suisse à l'Europe » qui, jusqu'ici comprend les œuvres de secours suivantes :

Entr'aide protestante.

Action de secours des églises de Suisse.

Union suisse de Charité.

Oeuvre suisse d'entr'aide ouvrière.

Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants.

Don suisse.

En outre, un Comité National s'est constitué, le 13 janvier 1948, qui comprend non seulement les représentants des œuvres de secours, mais des représentants des milieux de toute la population. L'organisation de la collecte est confiée à un comité d'action de 7 membres. Celui-ci a ouvert, à Zurich, 30 Löwenstrasse, un office central. Un office de contrôle désigné par le Conseil fédéral vérifiera la comptabilité.

Chacun sera invité à donner « le gain d'un jour pour les enfants du monde ». Chaque don doit être volontaire et l'on ne doit donner sa contribution à la collecte que d'une seule manière.

Dans chaque entreprise, employeurs et employés procéderont entre eux à leur collecte. Ceux qui travaillent dans les professions libérales recevront un bulletin de versement.

Le don des femmes sera recueilli par les organisations féminines.

On amènera la jeunesse à contribuer à la collecte par l'exécution d'un travail supplémentaire ou par des manifestations spéciales. Enfin, la campagne sera clôturée par une vente d'insignes qui s'adressera ainsi, une seconde fois, à la population.

Les sommes récoltées seront réparties de la manière suivante :

Le 50 % sera mis à la disposition des 5 œuvres de secours qui en disposeront à leur gré.

Le 40 % sera utilisé par ces mêmes œuvres pour des actions de secours conformes au plan établi par les Nations Unies (UNAC).

Le 10 % sera versé à titre de contribution directe de la Suisse au Fonds international de Secours à l'Enfance.

Enfin, nos grandes organisations féminines se sont réunies à Zurich, le 8 mars, afin de prendre contact avec un représentant du Comité d'action et élaborer leur plan. Elles ont lancé à toutes leurs sections locales, un appel les invitant à procéder à leur collecte à l'intérieur de leurs cercles féminins.

Nul doute que les femmes suisses ne soient prêtes, une fois de plus à faire tout leur devoir ; et celles qui, au soir du 29 février, entendirent notre conseiller fédéral leur parler, tandis qu'elles avaient pu réunir leurs enfants autour d'une table servie, ne sauraient rester sourdes à la plainte de tant d'enfants malheureux. A. W. G.

## Journée Internationale des Femmes

Notre journal ayant paru sous forme de propagande neuchâteloise, le 6 mars, nous n'avons pu annoncer les deux manifestations prévues, à Lausanne et à Genève, dont on trouvera ici quelques échos.

## A Lausanne, le 8 mars.

Dans cette ville, c'est le « comité du 8 mars » qui est chargé d'organiser cette manifestation annuelle des femmes pour la paix. L'assemblée se tint à la Salle des XXII Cantons et fut présidée par Mme A. Jeannet qui annonça que, cette année, l'effort financier, chaque fois destiné à soulager des enfants, permettrait d'envoyer des vivres et du matériel scolaire, aux enfants de la province de Lucania (sud de l'Italie).

Puis, elle donna la parole à Mme Violette Taillens qui, parlant au nom des coopératives romandes, recommanda de lutter contre le profit, afin d'enlever à l'argent son pouvoir dominateur, et de lutter pour construire une économie fraternelle.

Mme Berthe Vuillemin insista sur l'orientation spirituelle des esprits vers une plus grande compréhension d'autrui, vers un respect absolu de la parole donnée, de l'engagement pris, vers le développement de ce qui est divin en l'homme.

Le côté économique du problème fut présenté par Mme E. Carrard : il faut à tout prix enrayer la hausse des prix, ce facteur de mécontentement, de troubles, de lutte des classes. En Suisse, l'action est engagée contre la spirale des prix, si le franc suisse ne gardait pas sa valeur, toutes les réformes sociales entreprises perdraient leur efficacité. Il appartient aux femmes de s'unir pour agir et d'apprendre à respecter scrupuleusement l'opinion d'autrui.



**ÉCOLE D'INFIRMIÈRES**  
RECONNUE PAR LA CROIX-ROUGE SUISSE  
ET PATRONNÉE PAR L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
**LE BON SECOURS**  
15, avenue Dumas  
GENÈVE  
3 ANS D'ÉTUDES DE NIVEAU UNIVERSITAIRE  
1 an 1/2 d'École — Prix de pension 150 fr. par mois  
1 an 1/2 de stages hospitaliers — Entretien complet  
Et argent de poche  
— 7 places disponibles en avril ! —

**ÉTUDES DE PUÉRICULTURE**  
SECTION SPÉCIALISÉE DE L'ÉCOLE  
D'INFIRMIÈRES DU BON SECOURS  
GENÈVE  
Diplôme de puériculture  
1 an d'études  
Diplôme d'hygiène  
maternelle et infantile  
2 ans d'études  
Et argent de poche  
Entrée chaque mois — 15, av. Dumas